

- **AGENCE DE PAYSAGISTES** -

**Anne-Laure GIROUD
& Tim BOURSIER-MOUGENOT**



Anne-Laure GIROUD et Tim BOURSIER-MOUGENOT sont deux paysagistes-concepteurs indépendants diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Ils ont établis leur activité libérale, à Lyon en 1997, au sein d'une agence commune pour partager en permanence leurs expériences respectives et enrichir mutuellement leurs parcours professionnels. Installés à Mâcon et Lyon, leur équipe (de 3 à 7 personnes) est sollicitée sur une grande diversité de territoires et d'échelles à partir de missions complètes de maîtrise d'œuvre sur des espaces publics urbains et périurbains (parcs, squares, places, rues, quartiers en renouvellement urbain) ou des espaces plus extensifs, voire naturels (Grand Site, base de loisir, aménagement de cours d'eau...) Concepteurs du PARC DES BERGES de Lyon (- Lyon 7^o), ils sont co-lauréats des Victoires du paysage 2012 : Prix spécial « espace et temps » pour l'aménagement de ce parc urbain de 4 hectares ouvert sur le Rhône qui leur vaut une véritable reconnaissance par les professionnels du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.



Leur activité porte aussi sur des études de paysage et d'urbanisme ou des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage qu'ils partagent régulièrement en constituant des équipes avec des partenaires réguliers dont les compétences sont les suivantes :

- Architectes et Urbanistes : W.WILMOTTE (Lyon), Charles-Henri TACHON (Paris), AAFA (Lyon), MVRDV (Rotterdam), AAMCO (Lyon), Atelier PARIS (Vienne), Atelier CAIRN Architecture (Lyon), VURPAS & Associés (Lyon), Partice MOTini (Paris), ALEP Architectes (Lyon), Cité projet création (Lyon), GROUPE 6 (Grenoble), LA FABRIQUE URBAINE (Paris)
- Eclairagistes : LES ECLAIRAGISTES ASSOCIES (Lyon), L.GOUA (Lyon), Le Point Lumineux (Besançon).
- Experts en Génie végétal et écologues : BIOTEC Biologie Appliquée (Lyon), BIOTEC Suisse, Ch. DUMOULIN (Mâcon)
- Artistes : Tadashi KAWAMATA (Paris), Mengzhi ZHENG (Lyon), Thierry BOUTONNIER (Lyon), Le Gentil Garçon (Lyon)
- Ingénierie VRD : OGEI (Lyon), OTEIS (Lyon), SERRA (Lyon), SYNAPSE (Mâcon), ARTELIA Ville et Transport (Lyon), TRANSITEC (Lyon),...

. Compétences et principales références

Au sein de leur pôle de compétence en paysage, leurs savoir-faire techniques sont complémentaires :

- **Anne-Laure Giroud** a une expérience acquise depuis plus de vingt ans en maîtrise d'œuvre dans le domaine du paysage et de l'urbanisme qui s'illustre en particulier sur de grands projets au sein de l'agglomération lyonnaise, tels que : les études de conception pour l'aménagement de **l'écoquartier - ZAC Carnot-Parmentier à Saint Fons**, l'aménagement réalisé du **quartier Mermoz Nord -Lyon 8^{ème}**



ou de l'aménagement paysager du Boulevard Urbain Est à St Priest (1995-1998). Elle a conçu et conduit la réalisation de très nombreux aménagements remarquables en région Lyonnaise et Stéphanoise, qui se distinguent par leur adaptation

ajustée aux caractéristiques des sites aménagés, aux fonctions des projets et aux usages du public, tel que, récemment les aménagements paysagers du PUP Berliet (Lyon 8eme) ou le récent projet paysager de la terrasse supérieure du parking en silo LPA-Les Halles, rue Garibaldi (Lyon 3eme) avec l'architecte W. Wilmotte mandataire avec l'artiste Mengzhi Zheng.

- **Tim Boursier-Mougenot** a d'abord collaboré durant 7 ans (1990 à 1996) avec Michel Corajoud et le Renzo Piano Building Workshop - Architectes, pour la conception et le suivi des aménagements de la Cité Internationale de Lyon. Cette opération intégrant des techniques de génie végétal (conçues par le bureau suisse Biotec - Bernard Lachat) l'a orienté vers des projets d'aménagement situés à proximité de cours d'eau. Il a été récemment le mandataire de l'équipe de concepteurs de la **Promenade de Fontaines-sur-Saône** (Projet Rives de Saône, Grand Lyon Métropole 2010-2016) qui, au-delà des aménagements urbains (quais) et paysagers (rives) conséquents a permis la transformation d'un ouvrage routier important (giratoire) en simple carrefour à feu désenclavant les liaisons douces de la Commune.



Ils conduisent actuellement le projet de l'ensemble des espaces public de la ZAC Carnot-Parmentier de Saint-Fons, qui sera bientôt le nouvel écoquartier de la Métropole de Lyon (12 hectares).

Ligne de conduite de l'agence de paysagistes :

Afin d'inscrire au mieux le projet dans l'évolution des paysages vivants et ouverts, les paysagistes s'attachent à traduire une logique globale et intégrée de la dynamique des territoires. Ils prônent une construction de cette démarche à partir d'un équilibre « ville/nature », ajusté entre le développement urbain maîtrisé et la mise en valeur des qualités environnementales existantes ou potentielles.

Aujourd'hui, les projets de paysage se construisent souvent au sein d'une démarche impliquant la participation du public. Dans ce processus qui nécessite de bien définir les étapes et les modalités du débat impliquant les acteurs du projet, le paysagiste a un rôle clef. Il doit conduire la mise au point du projet en s'assurant que les étapes de cette construction progressive sont respectées pour être partagées avec tous les acteurs. Il doit aussi veiller à ce que la mise en œuvre concrète du projet soit réalisable et bien appropriée par les acteurs qui en assureront le suivi, l'entretien et donc la pérennité.

Tous deux sont attachés à l'expression de la singularité des lieux et des territoires pour lutter contre la banalisation des espaces.

Dans leurs projets et leurs démarches, ils œuvrent pour conforter l'identité des lieux à partir d'une expression paysagère. Attentifs aux contextes, ils composent leurs projets d'aménagement à partir d'un dialogue avec la maîtrise d'ouvrage. Ce dernier permet d'ajuster le programme et la vocation prévue des espaces à la capacité d'accueil du site. Respectueux de la vitalité du patrimoine naturel existant, les paysagistes intègrent aussi dans leur réflexion l'appropriation des lieux par le public, les usages et leurs dynamiques.

En tant que maîtres d'œuvre, les deux concepteurs portent une grande attention à la composition spatiale dans toutes ses échelles. Ils considèrent les détails élémentaires de leurs projets (nature des matériaux, palette végétale,...) comme autant de valeurs paysagères fondamentales du lieu créé. Cette préoccupation passe aussi par un intérêt affirmé pour les procédés constructifs simples et l'économie des moyens matériels mobilisés lors de la mise en œuvre des aménagements. Leur expérience professionnelle contribue à la maîtrise de l'économie du projet et leur permet de garantir la pérennité des matériaux dans le temps et d'installer durablement les ambiances paysagères initialement prévues.

L'agence de paysagistes assure des missions complètes de maîtrise d'œuvre (conception, prescriptions techniques,...) et ses membres éprouvent une réelle satisfaction dans les échanges avec les entreprises durant le suivi de réalisation des chantiers.